Compte rendu de l'Assemblée générale tenue le 18 avril 2026 salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Fontainebleau

Le président Bertrand Dehelly ouvre, à 9 h 30, l'assemblée générale et salue les personnalités présentes : M. Yannis Bouzar, sous-préfet de Fontainebleau, M. Frédéric Valletoux, député, M. Julien Gondard, maire de Fontainebleau, Mme Fanny Malvezin adjointe au maire, Mme Hélène Maggiori, conseillère municipale, Mme Juliette Faivre, directrice de l'agence Île-de-France-Est de l'ONF, M. Louis Albesa, secrétaire général de l'ANVL.

Cent dix-huit adhérents ont participé aux votes (78 présents et 43 représentés).

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

présenté par Jean-Claude Polton, secrétaire général

I. RELATIONS EXTÉRIEURES

1.1. Comités et commissions

● **Forêt d'Exception.** Les AFF ont participé activement aux réunions des commissions du label Fontainebleau Forêt d'Exception qui organisent la concertation de l'ONF avec les différentes parties prenantes de la forêt (communes et associations). ***Dans le cadre de la commission accueil du public,*** nous faisons partie du groupe de travail sur les entrées de forêt et les parkings et nous nous sommes aussi associés à la définition des parcours cyclistes (liaisons douces). ***Dans le cadre de la commission patrimoine***, la restauration de l'allée Maintenon a été menée à bien et inaugurée en mars 2025, ainsi que l'aménagement des fouilles archéologiques de la butte Saint-Louis, inauguré en juin 2025.

● **Réserve de biosphère de l'UNESCO.** Nous avons participé, le 10 juin, à la Journée d'étude des scientifiques israéliens de la fondation Mimshak, accueillis par la Réserve de biosphère, sur les dispositifs de protection de la nature à Fontainebleau : les réserves artistiques créées en 1861 par décret impérial, puis les réserves biologiques intégrales « RBI » et les réserves dirigées « RBD » créées en 1953. Les dispositifs de Fontainebleau étant les précurseurs des mesures prises dans le monde pour la protection de la nature.

● **Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)**

Nous avons pris position sur trois dossiers relatifs à Fontainebleau : l'œuvre installée pendant six mois au petit mont Chauvet, la réhabilitation du réservoir de Gros-Bois (Moret-Loing-et-Orvanne, en bordure de la forêt), et surtout contre le projet de remise en service du stand de tir à l'arme de guerre à l'ouest de la BRD du Mont-Merle. Nous souhaitons que cette parcelle de la forêt fasse partie dorénavant de la forêt domaniale.

● **Classement au patrimoine mondial de l'UNESCO**

Nous avons participé à la relance de la demande d'inscription du *Domaine de Fontainebleau, château, jardins, parc et forêt,* avec la désignation d'un nouveau président du conseil scientifique et du cabinet Grahal pour finaliser le dossier.

1.2. Partenariat avec la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF)

En 2025, les AFF ont pris en charge le balisage en vert des liaisons douces à vélo, sur une cinquantaine de sites et sur quatre parcours situés dans la partie nord du massif, pour une distance d'environ 40 km. La première tranche a été inaugurée le 15 juin 2025 dans le secteur de Bois-le-Roi, Barbizon et Chailly-en-Bière.

1.3. Relations avec les communes

Nous avons participé aux Forums des associations en septembre (Bois-le-Roi, Barbizon, Vaux-le-Pénil et Fontainebleau-Avon), à l'accueil des nouveaux Bellifontains et aux *Naturiales* à Fontainebleau (17 et 18 mai).

II. ACTIONS EN FORÊT

2.1. Commission terrain (CT)

La commission terrain regroupe 150 membres avec 10 départs pour 12 arrivées. La Journée des baliseurs et des bénévoles a eu lieu le samedi 13 septembre aux alentours de la Tour Denecourt.

● **Sentiers Bleus :** 19 circuits (190 km environ) et 25-

Bosses (15 km environ). Les sentiers sont entretenus par 69 bénévoles (42 baliseurs et 27 baliseuses), dont 13 nouveaux qu'il a fallu former et doter de matériel pour débuter leurs activités. Nous avons organisé un pique-nique collectif en juin, une Journée des baliseurs et des bénévoles en septembre, et des sessions de formation (gestes d'urgence, cartographie-GPS, balisage). Nouveau balisage de tous les sentiers en prévision du nouveau *Guide*.

● **Sentiers Jaunes :** (15 circuits, 70 km environ). Année du changement - En 2025, nous avons renouvelé un grand nombre de baliseurs avec des formations à la clé pour assurer la transition en douceur. Un nouveau responsable a pris les rênes de ce groupe en milieu d'année.

● **Sentiers PMR :** (6 sentiers, 16 km environ). L'entretien de ces sentiers pour conserver le label « France handicap » a été la mission majeure de cette année, tant avec l'ONF qu'avec le GIRAFF. Il n'y a plus que deux associations concernées, qui participent soit aux balades, soit à l'entretien des sentiers. Près de 15 sorties ont été conduites tout au long de l'année.

● **Groupe d'intervention rapide des Amis de la forêt de Fontainebleau (GIRAFF).** Des sentiers balisés ont été dégagés au cours de 14 séances de tronçonnage et 41 chantiers collectifs ont permis de régler des problèmes d'érosion. L'ONF a demandé 22 actions ponctuelles (plantation de 4 poteaux) mais il n'y a eu que 17 séances d'entretien du patrimoine à cause de la météo peu favorable (14 bancs, 3 inscriptions, 83 pancartes de routes forestières ont été restaurés) et 9 incivilités ont été corrigées (déchets, tags).

● **Groupe des arbres remarquables (GAR).** De nombreux arbres isolés ont été contrôlés avec la mise à jour des géolocalisations et des dimensions. On a effectué 12 demandes de classement (5 refus, 4 accords, 3 en attente de réponse) et envoyé à l'ONF une extraction actualisée de la base de données afin d'intégrer la géolocalisation des 1 188 arbres remarquables répertoriés dans le logiciel de terrain.

● **Bornes.** On a contrôlé et entretenu 78 bornes (secteurs d'Avon, du cimetière de Fontainebleau, du Mont-Pierreux et des anciens abattoirs de Fontainebleau).

● **Groupe carrières et carriers (GCC).** Plusieurs abris ont été restaurés (dragon au Cuvier-Châtillon, tortue au Long-Rocher, Lido près de la croix de Souvray). Des fascicules qui rendent compte de ces travaux ont été déposés dans nos archives.

● **Groupe plantes invasives (GPI).** Le GPI lutte contre la prolifération du raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) en menant trois types d'actions : surveillance et maintien en l'état de parcelles déjà traitées (chantiers individuels), reconnaissance de nouvelles zones, traitement de nouvelles zones très envahies à travers des chantiers collectifs. En 2025, 155 interventions individuelles (contre 136 en 2024) et 121 chantiers collectifs (contre 108 en 2024) ont donné lieu à 2 122 heures de travail (contre 1 866 heures en 2024).

● **Patrimoine diffus.** Le travail a principalement porté sur l'amélioration du tableur qui permet de classer les 262 points recensés avec les photos correspondantes.

2.2. Lutte contre les incivilités

En plus des actions ponctuelles, nous avons participé à la 7e édition de l'opération Forêt belle organisée par la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, le 23 mars, le long de la RD 138 entre la croix de Toulouse et la croix de Vitry. Nous avons recueilli 77 signalements (46 en 2024) : arbres tombés, encombrants, détritus qui ont été transmis à l'ONF.

2.3. Action en justice

Devant le nombre important de faux Ronds bleus peints sur les arbres, les AFF se sont constitués partie civile le 15 septembre 2025 contre l'auteur présumé de cette pollution. Les AFF demandent 1 € de dommage esthétique pour la forêt et 1 € de dommage moral pour l'équipe des AFF ayant passé de nombreuses heures de nettoyage, ainsi que 515,71 € de frais de nettoyage.

III. CONNAISSANCE DE LA FORÊT

3.1. Site Web

La fréquentation de notre site a augmenté de plus de 50 %. Les rubriques les plus visitées ont été les sentiers (11 427), les promenades (6 421) et le fonds documentaires (2 043).

3.2. Balades branchées

Nous avons mis en ligne 6 nouvelles balades sur l'application smartphone (le Cuvier et ses mares ; les Étroitures ; le Long Boyau et le mont Aigu ; le rocher Cassepot ; la platière et le désert d'Apremont, et le mont Ussy), terminant ainsi d'honorer notre engagement vis-à-vis de l'ONF.

3.2. Publications

Nos publications électroniques ont permis d'informer nos adhérents des événements du mois à venir (*AFF-Infos*), alors que *la Feuille verte* donnait les nouvelles du trimestre écoulé avec de nouvelles maquettes. *La Voix de la forêt* n° 88 est parue en décembre, avec un dossier consacré à l'œuvre de C. F. Denecourt.

Les fichiers de la 9e édition du *Guide des sentiers de promenades* ont été transmis à la maquettiste en vue d'une livraison en février 2026.

3.4. Les promenades

Nous avons conduit 13 promenades réservées aux adhérents (les jeudi) et 18 promenades ouvertes à tous (les samedi ou dimanche), soit 31 promenades qui ont fait l'objet d'un compte rendu accessible sur le site Web.

Nous avons organisé des promenades à l'occasion de la Journée internationale des forêts et à la demande d'associations : sortie Géologie-Botanique pour l'association « Agora Paleobotanica » (Sorbonne-Université MNHN) en juillet au petit Mont-Chauvet, une sortie botanique pour l'association d'Orsay « les Herbes sauvages » en septembre à Chanfroy et une sortie géologie pour le CAF Île-de-France à Larchant en septembre également.

3.5. Scolaires et étudiants

L'espace scolaire du site Web a été enrichi et nous avons accompagné des étudiants dans leurs recherches ou lors de promenades en forêt (BTS tourisme de Couperin, UPEC).

3.6. Célébration des 150 ans de la mort de C. F. Denecourt

Différentes manifestions se sont déroulées tout au long de l'année (nettoyage de la Tour Denecourt et de la tombe du Sylvain Denecourt, promenades guidées). Plusieurs partenaires se sont investis, notamment la ville de Fontainebleau (cérémonie au cimetière, conférence et exposition), la ville d'Avon (conférence), l'ONF (spectacle des Arlequins à la Tour Denecourt), le château de Fontainebleau (plantation d'un arbre) et plusieurs communes du bornage.

Toutes ces activités ont été possibles grâce à l'investissement de nos 160 bénévoles qui ont donné 14 520 heures de leur temps (13 900 heures en 2024), dont 10 300 heures sur le terrain.

RÉSOLUTION N° 1

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral présenté par le secrétaire général, approuve ce rapport moral.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

RAPPORT FINANCIER

présenté par Colette Jalenques, trésorière

LE COMPTE DE RÉSULTAT

L'EXERCICE 2025 A ÉTÉ MARQUÉ SUR LE PLAN DES RECETTES PAR LES FAITS MARQUANTS SUIVANTS :

● Les ventes de guides et de publications représentent 6 379 €, dont les ventes de notre *Guide des sentiers* pour 5 456 € (en 2024 : 5 107 €) soit une augmentation de 349 € : 509 exemplaires vendus contre 585 exemplaires en 2024. Les ventes des *Carnets des arbres remarquables* représentent 252 € (en 2024 : 452 €) : 65 exemplaires vendus contre 82 en 2024, soit une diminution de 17 exemplaires.

● La contribution des baliseurs à l'achat de leurs tee-shirts pour un montant de 1 488 €.

● Les subventions des communes, à 3 800 €, sont en augmentation (en 2024 : 2 550 €).

● Les dons et les legs représentent 18 074 €, dont 5 000 € d'un adhérent, 3 408 € de boni de liquidation du comité d'entreprise de l'établissement public d'aménagement de Sénart, 759 € de don effectué à la mémoire d'Yves Garrivet et un legs de madame Trivier d'une assurance-vie représentant 1 557 € et de 1/20e d'un appartement évalué à 120 000 € soit 6 000 € pour notre association (à partager entre 20 associations légataires). Cet appartement situé à Valence dans la Drôme est mis en vente.

● L'abandon des frais des bénévoles, d'un montant 17 464 € (en 2024 : 22 250 €) : nous retrouverons ce montant en dépenses en frais de déplacements, ce montant n'impacte pas le résultat.

● Le montant des cotisations encaissées passe de 30 724 € à 30 400 € soit une très légère diminution. Le nombre de cotisations est de 761 (en 2024 : 763 : soit 2 adhérents de moins). Cela représente 1 018 membres si les cotisations « couple » sont comptées pour deux (nous avions 1 011 membres en 2024). En revanche, nous n'avons eu que 149 nouveaux adhérents (en 2024 : 188).

● Les produits divers pour un montant de 216 € de redevance par l'IGN sur leurs ventes de 2024 (exercice précédent : 203 €). Nous recevons 1 % du prix de vente H.T., soit 9,4 centimes.

● Les fonds dédiés, de 6 767 €, ont été utilisés dans l'exercice pour couvrir l'amortissement de la rénovation du site internet et pour les 6 Balades branchées.

SUR LE PLAN DES CHARGES, LES POINTS PRINCIPAUX SUIVANTS DOIVENT ÊTRE REMARQUÉS EN 2025 :

● Les achats de matériel, d'équipements et de travaux, pour un montant de 6 489 €, correspondent principalement à des fournitures pour l'entretien des sentiers et à des achats d'équipements pour nos baliseurs, dont 1 362 € d'achats de tee-shirts.

● Le compte fournitures administratives : 1 845 € (en 2024 : 2 449 €)

● Sous-traitance : 2 100 € (voix « off » des 6 Balades branchées).

● L'augmentation du compte loyer est due à deux nouvelles locations qui ont débuté en cours d'année 2024 : un box et une salle de réunion au 3e étage.

● Les frais de publicité et de communication ont aug-

menté en raison des manifestations et des publications pour fêter les 150 ans de la mort de Claude-François Denecourt.

● Les frais de publication de *la Voix de la Forêt* sont en augmentation, ils passent de 6 006 € en 2024 à 6 126 €.

● Déplacements et réceptions : 20 080 € (en 2024 : 25 640 €). Il convient de préciser à nouveau que dans ce compte les dépenses de déplacement des bénévoles (à hauteur de 17 464 €) ont été en totalité offertes à titre de dons par ces mêmes bénévoles : elles se retrouvent aussi en recettes, ce qui n'impacte pas notre résultat.

● Les cotisations versées, pour 1 752 €, le sont principalement à la FNSAF et à l'UICN.

● Les dotations aux amortissements, pour un montant de 7 880 €, correspondent à un tiers de l'investissement du nouveau site internet.

● La dotation en fonds reportés de 6 000 € correspond à l'acceptation du leg de 1/20e de l'appartement de madame Trivier, actuellement en vente.

● Stabilité des autres dépenses.

Notre résultat est excédentaire de 10 506,09 €.

Le bénévolat :

● À ces dépenses s'ajoutent les nombreuses heures que nos bénévoles consacrent à notre association. Nous avons valorisé les heures de bénévolat à 14 520 heures : à 15 € de l'heure cela représente 217 800 €. Nous avions 13 900 heures en 2024, estimées aussi à 15 € de l'heure. Comme l'an dernier, nous avons demandé à tous nos bénévoles d'évaluer leur temps. Cette contribution « gratuite » apparaît en bas de page dans nos comptes, mais elle est déterminante pour l'activité de notre association au service du public.

Le poids financier effectif de l'association en 2025 :

● L'évaluation du bénévolat qui n'impacte pas notre résultat, augmente considérablement le poids financier annuel de l'association qui passe de 87 702 € à 305 502 €.

Le bilan :

La photographie, au 31 décembre 2025, du patrimoine de notre association présente une grande solidité avec des fonds propres importants sans aucun endettement.

À l'actif :

● Les immobilisations, d'un montant de 31 516 €, dont le nouveau site internet pour 23 640 € qui est amorti sur trois ans et le 1/20e de l'appartement de madame Trivier, évalué à 6 000 €.

● Le stock des *Guides des sentiers* : plus aucun en stock au 31 décembre.

● Le total de la ligne ***disponibilités*** est de 137 079 € et correspond à notre trésorerie.

Au passif :

● Le total des réserves et du report à nouveau, pour un montant de 110 184 € : ce sont nos fonds propres, c'est l'addition de nos résultats depuis la création de l'association.

● Les fonds dédiés, de 34 667 €, sont des ressources non utilisées qui vont permettre la réalisation de nos projets : refonte du *Guide des sentiers* pour la parution de la 9e édition en 2026, projet d'un nouveau *Guide sur les arbres remarquable*, etc.

● Les fonds reportés, de 6 000 €, font suite à l'acceptation du leg de 1/20e de l'appartement de madame Trivier.

● Le résultat excédentaire au 31 décembre 2025 dans le bilan est, bien entendu, aussi de 10 506,09 €, il était excédentaire en 2024 de 7 187,07 €. Ce résultat sera affecté en report à nouveau pour nos futurs projets.

RÉSOLUTION N° 2

Approbation des comptes au 31 décembre 2025 et quitus au conseil d'administration

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport financier présenté par la trésorière et celui du commissaire aux comptes, approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2025 qui présentent un excédent de 10 506,09 € et donne quitus au président, à la trésorière et au conseil d'administration pour leur gestion.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

RÉSOLUTION N° 3

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter cet excédent de 10 506,09 € au report à nouveau.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

ÉLECTIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Plusieurs mandats d'administrateurs étant arrivés à échéance, le renouvellement de leur mandat est soumis au vote de l'assemblée, à l'exception de celui de M. Fourcade qui ne souhaite pas le renouveler.

RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES

présenté par M. Jean-François Cottin

Le commissaire aux comptes certifie que, selon les règles et principes comptables, les comptes des AFF sont réguliers, sincères et conformes. Il souligne la qualité de la gestion comptable de l'association. Il note l'importance des bénévoles qui s'impliquent dans son fonctionnement et les dons importants recueillis cette année au profit du nouveau site Web.

RÉSOLUTION N° 4

ÉLECTION ET RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS ET D'ADMINISTRATRICES

Le mandat de Mme Martine Dehelly et de MM. Bertrand Dehelly, Michel Fourcade, Dominique Horbez, et Jacques Joseph Orvoen arrivent à expiration à cette assemblée. M. Michel Fourcade ne souhaitant pas renouveler son mandat d'administrateur, l'assemblée générale renouvelle le mandat de Mme Martine Dehelly et de MM. Bertrand Dehelly, Dominique Horbez et Jacques Joseph Orvoen. Ces administrateurs, en conformité avec l'article 7 des statuts, sont nommés pour quatre ans, soit donc jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2030.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

RÉSOLUTION N° 5

ÉLECTION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

À la suite du décès de M. Gilbert Detollénaere et du non-renouvellement de son mandat souhaité par M. Michel Fourcade, deux postes d'administrateurs sont disponibles. L'assemblée générale nomme administrateurs M. Daniel Dupuy et M. Philippe Préjent pour quatre ans, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2030.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

PRÉSENTATION des PROJETS et du BUDGET 2026

par la président Bertrand Dehelly

LE BUDGET 2026 REFLÈTE NOS ACTIONS PROJETÉES POUR 2026 :

LA PUBLICATION DE LA 9e ÉDITION DU *GUIDE DES SENTIERS*

Ce guide vient de paraître le 1er mars 2026. Il a été mis à jour est enrichi. Plusieurs innovations sont à noter :

- 21 sentiers familles balisés en jaunes figurent dorénavant dans le *Guide*.
- La carte de chaque sentier est accompagnée d'un code QR qui permettra, le cas échéant, de télécharger la carte avant de partir en promenade.
- 58 pages sont consacrées à la connaissance de la forêt.

LA PARTICIPATION À LA RÉNOVATION ET À L'AMÉNAGEMENT DU CIRCUIT DES 25-BOSSES

Notre contribution s'exercera dans le cadre d'un accord avec l'ONF. Les travaux devraient durer environ 5 ans.

LA PARTICIPATION AU BALISAGE DES LIAISONS CYCLISTES (LIAISONS DOUCES)

Notre contribution s'exercera dans le cadre d'un accord de partenariat signé avec la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, et avec la participation de l'association de la Vie à Vélo.

ET AUSSI CONTINUER NOS ACTIONS HABITUELLES EN FORÊT :

- Entretenir les points de vue, baliser les sentiers et lutter contre l'érosion et les incivilités.
- Actions des groupes comme celui des arbres remarquables et celui des plantes invasives, etc.
- Proposition de projets dans le cadre des commissions FODEX.
- Participation à l'opération Forêt belle prévue pour le dimanche 27 septembre.

RÉSOLUTION N° 6

APPROBATION DU BUDGET 2026

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget pour 2026 présenté par le président, approuve ce budget d'un montant total de 50000 €.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

INTERVENTION

de madame Juliette Faivre directrice de l'agence Île-de-France-Est de l'ONF

Charte Ambass'Acteur

Cette initiative de l'ONF vise à fédérer et faire partager les interventions des bénévoles et des associations engagées au service de la forêt à travers le pays. L'idée est de développer l'engagement citoyen dans ce domaine, de permettre le réseautage entre ces différents acteurs et de faire connaître leurs actions en faveur de la protection de la forêt (comme Forêt belle).

Les AFF, la plus ancienne et la plus grande des associations de ce type, ont été sollicités en premier lieu pour signer cette charte.

Les AFF ont validé cette adhésion lors du conseil d'administration du 27 mars 2026.

Procès « Faux ronds bleus »

Le procès du mis en cause dans l'affaire des faux Ronds bleus s'est tenu le 19 mars au tribunal de Fontainebleau. Le procureur avait requis 5000 € d'amende avec sursis, 3 mois de prison avec sursis, et l'indemnisation des parties civiles. Les conclusions ont été rendues le 16 avril : relaxe de M. Gœffre. Appel espéré, c'est une décision du parquet qui doit être prise dans les 10 jours qui suivent le jugement.

L'ONF remercie sincèrement les AFF de leur présence à ce procès et regrette les attaques dont l'association a été l'objet.

Actualités forestières

La campagne forestière 2025/2026 est achevée, tant au niveau des coupes avec 23000 m³, en baisse de 7000 m³ par rapport à l'année précédente, qu'au niveau du martelage avec un volume de 38000 m³, stable par rapport aux saisons précédentes.

Concernant la campagne de plantations 2025/2026 qui s'est également achevé, l'ONF a poursuivi sa campagne de diversification des essences et d'adaptation au changement climatique, avec environ 26000 plants en terre réalisés, principalement des chênes méridionaux tauzins et pubescents, des fruitiers forestiers (cormier, alisier torminal, merisier…), ainsi que des résineux (cèdre de l'Atlas et pin maritime).

La prochaine campagne sera plus conséquente, nous arrivons à la fin des projets ciblés par le Plan de relance et recommençons une phase d'inventaire des besoins.

L'ONF proposera un article sur la stratégie de plantation dans la prochaine *Voix de la Forêt*.

Nouveauté 2026, vous avez pu constater la multiplication des « lattis bois ». Ces petits enclos en bois de 3 m par 3 m servent à protéger les plants de la dent du gibier. Ils ont été conçus et construits par nos équipes locales, c'est un brevet « Fontainebleau™ ». Leur avantage, par rapport aux protections métalliques et plastiques, réside dans l'absence d'enlèvement. Le bois se dégrade naturellement en forêt. De plus, ils se fondent mieux dans le paysage que les protections plastiques de couleur vive.

Sur le sujet des protections contre le gibier, l'ONF rappelle que l'entretien, la dépose et la mise en place des protections ont coûté en 2025 environ 290000 € de matériel, et que l'immense majorité des plants mis en terre le sont en substitut d'une régénération naturelle détruite par la surabondance des grands ongulés.

L'ONF a donc demandé un plan de chasse en augmentation. Cette demande est basée sur une batterie d'indicateurs qui pointent un déséquilibre forêt-gibier.

Forêt d'Exception (Fodex)

Le 13 juin, les partenaires de FODEX sont invités à se réunir lors des Rencontres avec le public, co-organisées cette année avec la Réserve de biosphère et la Station d'écologie forestière. Les AFF seront sollicités pour une balade commentée autour des sentiers Denecourt et la tenue d'un stand.

Au programme des conférences : gravures rupestres, avifaune, changement climatique et sylviculture, sports de loisirs, balades découvertes et chantiers nature, la prévention incendie et la prévention de l'érosion.

Projets d'accueil au public

Plusieurs projets en cours visent à améliorer l'accueil du public en forêt.

Pour les liaisons douces, le travail se poursuit avec la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) en 2026 pour la sécurisation de nouveaux tracés et la pose de la signalétique. Il devrait être achevé en 2027 avec une troisième et dernière tranche, à sécuriser et signaliser.

Les entrées de forêt font l'objet d'un groupe de travail. Les AFF seront sollicités pour nous appuyer sur le travail d'inventaire (mobilier, signalétique, etc.) préalable aux futurs aménagements.

Le parking du Petit-Barbeau va être réhabilité avec des travaux au cours du second semestre. Le camping du Petit-Barbeau fera, quant à lui, l'objet d'un appel à projet.

Le carrefour du Coq, en face de la Faisanderie, a fait l'objet d'une étude paysagère et va être re-

travaillé pour améliorer les itinéraires. Les travaux auront lieu en 2027.

La réfection du sentier des 25-Bosses se poursuit avec les travaux anti-érosion, l'ouverture des points de vue (en cours) et la relance de la communication pour la campagne de dons auprès du grand public. Un grand merci aux Aff qui mènent un travail très important sur ce chantier.

Enfin, l'Onf connaît votre intérêt pour la mise en valeur de l'Arboretum. Un mécénat est recherché pour 2027. Si vous avez des contacts, n'hésitez pas à les solliciter et à les envoyer vers Mathieu Gay.

Concernant l'entretien des routes et des allées, qui avait fait l'objet d'une motion de votre part il y a quelques années, l'Onf a le plaisir de présenter son bilan. Grâce à une pleine optimisation des moyens d'intervention de l'Unité de production de Fontainebleau, le linéaire entretenu en 2025 s'élève à :

- Fauche et épareuse de 157 km d'accotements enherbés.
- Broyage de 53 km d'allées forestières enherbées.
- Entretien au lamier de 114 km pour maintenir le gabarit des accès secours.

Lutte contre les incendies

Le classement du massif forestier à risque incendie a été obtenu par arrêté ministériel le 13 avril 2026. Ce classement est une première pour une forêt en région Île-de-France ; 16 communes de Seine-et-Marne et de l'Essonne sont concernées. Dans environ un an, seront publiés par les préfectures les obligations réglementaires qui en découlent notamment le débroussaillement des espa-ces privés ou publics en bordure du massif.

Cette année, l'Onf fournira un site test, pour mettre en œuvre sur le terrain les préconisations de débroussaillement.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 12 heures.
Le président remercie les participants pour leur attention
et les invite à partager le verre de l'amitié.

COMPTE de RÉSULTAT au 31 DÉCEMBRE 2025

CHARGES en euros	2025	2024
ACHATS et VARIATIONS de STOCKS		
Achats et variations des stocks de marchandises	2231	2610
Matériel pour le balisage des sentiers	6489	3848
Électricité	347	390
Fournitures administratives	1875	2449
SERVICES EXTÉRIEURS		
Sous-traitance	2100	1400
Loyer et charges	8548	7142
Entretien et maintenance	1997	2421
Assurance multirisque	412	376
Documentations	353	635
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		
Honoraires du Commissaire aux comptes	2494	2538
Publicité, communication (exposition)	2931	1874
Publication de *la Voix de la Forêt*	6126	6006
Déplacements et réceptions (y compris bénévoles)	20080	25641
Frais postaux et de télécommunications	4823	4661
Frais bancaires	626	576
Cotisations	1752	1509
Charges exceptionnelles	46	–
Impôts sur revenus mobiliers	108	135
DOTATIONS aux AMORTISSEMENTS et aux PROVISIONS		
Dotations sur immobilisations	7880	7880
REPORT en FONDS DÉDIÉS et REPORTÉS	6000	–
RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE	10506	7187
TOTAL	**87 702**	**79 276**
Personnel bénévole	217800	208500

PRODUITS en euros	2025	2024
VENTES		
Ventes de guides et de publications	6379	6016
Ventes de D.V.D.	108	176
Ventes de tee-shirts	1488	–
Frais de port facturés	537	279
Autres produits annexes	150	500
AUTRES PRODUITS		
Subventions	3800	2550
Dons et legs	18074	7415
Abandon des frais des bénévoles	17464	22250
Cotisations	30400	30724
Produits divers de gestion	216	327
PRODUITS FINANCIERS		
Autres produits financiers	2321	2972
REPRISES sur PROVISIONS et FONDS DÉDIÉS	6767	6067
RÉSULTAT DÉFICITAIRE	–	–
TOTAL	**87 702**	**79 276**
Bénévolat	217800	208500

COMPTE de BILAN au 31 DÉCEMBRE 2025

ACTIF en euros	2025	2024
IMOBILISATIONS		
Immobilisations incorporelles	23 640	23 640
Immobilisations corporelles	1 876	1 876
Legs destinés à être cédés	6 000	–
Amortissements immobilisations	– 17 636	– 9 756
Dépôts et cautionnement	90	90
IMMOBILISATIONS NETTES	*13 970*	*18 850*
STOCKS		
Stocks de marchandises (valeur nette)	–	2 231
CRÉANCES		
Acomptes versés sur commandes	9 854	–
Créances clients (libraires)	945	730
Produits à recevoir	827	210
DISPONIBILITÉS		
Titres Caisse d'Épargne	21 400	20 840
Banque Caisse d'Épargne	14 702	13 005
Banque postale	9 779	10 181
Crédit Agricole	7 653	8 265
Livret association	82 944	81 192
Caisse	601	128
Charges constatées d'avance	1 319	1 660
TOTAL	**163 994**	**154 293**

PASSIF en euros	2025	2024
FONDS ASSOCIATIF et RÉSERVES		
Réserves	17 053	17 053
Report à nouveau	93 131	85 944
RÉSULTAT de L'EXERCICE	10 506	7 187
FONDS DÉDIÉS et FONDS REPORTÉS		
Fonds dédiés	40 667	41 433
DETTES FOURNISSEURS		
Fournisseurs	2 531	2 550
PRODUITS CONSTATÉS d'AVANCE	105	125
TOTAL	**163 994**	**154 293**

BUDGET 2026

RECETTES en euros	2025 Réel	2026 Budget
VENTES		
Ventes de guides et de publications	7 867	6 100
Ventes de D.V.D.	108	–
Frais de port facturés	537	200
Autres produits annexes	150	–
AUTRES PRODUITS		
Subventions	3 800	3 000
Dons	18 074	–
Abandon des frais des bénévoles	17 464	–
Cotisations	30 400	28 000
Produits divers de gestion	216	200
PRODUITS FINANCIERS		
Autres produits financiers	2 321	2 500
PRODUITS EXCEPTIONNELS	–	–
UTILISATION de FONDS DÉDIÉS	6 767	10 000
RÉSULTAT DÉFICITAIRE	–	–
TOTAL	**87 702**	**50 000**
Personnel bénévole	217 800	210 000

CHARGES en euros	2025 Réel	2026 Budget
ACHATS et VARIATIONS de STOCKS		
Achats et variation des stocks de marchandises	2 231	2 900
Matériel pour le balisage des sentiers	6 489	3 500
Électricité	347	400
Fournitures administratives	1 875	2 600
SERVICES EXTÉRIEURS		
Sous-traitance	2 100	–
Loyer et charges	8 548	8 600
Entretien et maintenance	1 977	3 000
Assurance multirisque	412	400
Documentations	353	500
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		
Honoraires du Commissaire aux comptes	2 494	2 600
Publicité et communication (exposition, colloque…)	2 931	2 000
Publication de *La Voix de la Forêt*	6 126	6 500
Déplacements et réceptions (y compris les bénévoles)	20 080	1 500
Frais de télécommunications	1 440	2 000
Frais postaux	3 383	3 000
Frais bancaires et impôts société	780	600
Cotisations	1 752	2 000
DOTATIONS aux AMORTISSEMENTS et aux PROVISIONS	7 880	7 900
REPORT en FONDS DÉDIÉS	6 000	–
RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE	10 506	*équilibre*
TOTAL	**87 702**	**50 000**
Personnel bénévole	217 800	210 000